

L'épouse de Mel Gibson demande le divorce

Author : Rédaction RC

Categories : [Cinéma catholique](#)

Date : 14 avril 2009

C'est ce jeudi Saint 9 avril, que **Robyn Gibson**, épouse de **Mel Gibson** depuis juin 1980, a signé une demande de divorce auprès de la Cour supérieure de Los Angeles (Californie) au motif d'« *incompatibilités irréconciliables* » entre les deux époux. Même si ils ont réussi à protéger pendant plus de 28 ans leur intimité et celle de leurs sept enfants, ce couple a connu des tensions dues, notamment, à l'intempérance connue de **Mel Gibson** qui lui a valu à plusieurs reprises les menaces de son épouse de se séparer de lui. On sait que si **Mel Gibson** a fait des efforts – et a même subi au moins une cure de désintoxication –, il a malheureusement “replongé” dans l'alcoolisme comme l'a suffisamment démontré la pénible affaire de

juillet 2006 où, roulant ivre de nuit à Los Angeles, il fut interpellé par un policier de la route qu'il insulta. Il écopa d'une mise à l'épreuve de trois ans, mais cet incident provoqua une crise dans le couple qui se sépara en août suivant. Depuis **Mel Gibson** vit principalement dans une de ses propriétés, au Costa Rica, où l'on dit qu'a résidé à plusieurs reprises une chanteuse américaine passablement connue. **Robyn Gibson** exige une pension alimentaire et la garde partagée de leur dernier enfant mineur **Tom** (qui vient d'avoir 10 ans). Le couple n'avait conclu aucun contrat lors du mariage, et la fortune personnelle de **Mel Gibson** est évaluée à 900 millions de \$. Si **Mel Gibson** est très connu pour son catholicisme traditionaliste (en fait, sédévacantiste), son épouse est demeurée épiscopaliennne, c'est-à-dire anglicane à la mode américaine.

C'est une affaire navrante mais qui n'enlève évidemment rien au talent de l'acteur et du réalisateur de la prodigieuse ***Passion du Christ***.